

**Service instructeur**  
Service Habitat et Solidarités  
Territoriales

N° CP-2010-5-4-4

**Service consulté**

**AIDES DEPARTEMENTALES A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS  
SOCIAUX PRIVES**

Résumé : *Dans le cadre des aides départementales à la réalisation de logements locatifs sociaux privés, sont éligibles à une subvention 5 dossiers pour un montant total de 59 982 €.*

Un dispositif d'incitation à la création de logements locatifs conventionnés dans le parc privé a été mis en place dans le cadre de la Politique Départementale de l'Habitat. Lorsqu'un propriétaire bailleur accepte de pratiquer un loyer conventionné ouvrant droit à l'Aide Personnalisée au Logement à l'issue d'une opération de réhabilitation, le logement entre dans le champ de définition du logement social et très social.

1- Les crédits départementaux financent à hauteur de 5 % les travaux subventionnables selon les critères définis par l'ANAH.

✓ 4 dossiers sont éligibles à la subvention départementale dans le cadre des Programmes d'Intérêt Général mis en œuvre par le Département pour les logements conventionnés sociaux.

2- Les crédits départementaux financent également à hauteur de 15 % (5 + 10) les travaux subventionnables selon les critères définis par l'ANAH en cas de logements destinés à être loués à des personnes défavorisées dans le cadre du Programme d'Intérêt Général PST (Programme Social Thématique) Départemental.

✓ 1 dossier est éligible à la subvention départementale dans le cadre du PIG PST pour les logements conventionnés très sociaux.

Il vous est proposé d'accorder les subventions détaillées dans le présent rapport, étant précisé que le montant total serait à prélever sur le programme H221, chapitre 204, fonction 72, nature 2042.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the letters 'u' and 't' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 01 AVRIL 2010

**Création de logements sociaux privés  
PROGRAMME 2010**

| N° Opération | Maître d'ouvrage<br>Libellé de l'opération  | Montant Subventionnable | Taux         | Montant de la<br>subvention |
|--------------|---|-------------------------|--------------|-----------------------------|
| LSP04279     | <b>BRAUNEISEN Gilles</b><br>29a rue des Remparts-Ste Croix en Plaine<br>- 1 logement      | 74 528,00               | 15%          | 11 179,00                   |
| LSP04278     | <b>FALLER Marc</b><br>134 rue de Lattre de Tassigny - Ste Marie<br>aux Mines - 1 logement | 28 914,00               | 5%           | 1 446,00                    |
| LSP04276     | <b>JUNG ROGER</b><br>64 rue Principale - MUHLBACH SUR<br>MUNSTER - 1 logement             | 5 940,00                | 5%           | 297,00                      |
| LSP04277     | <b>PHAN Danièle et Roger</b><br>24 bis rue du Ballon - Uffholtz - 10<br>logements         | 517 035,00              | 5%           | 25 852,00                   |
| LSP04280     | <b>SORDI Anne</b><br>1 rue Clémenceau-CERNAY-6 logements                                  | 424 169,00              | 5%           | 21 208,00                   |
|              |   |                         | <b>Total</b> | <b>59 982,00</b>            |